

# Points forts.

02

De la Polynésie française

## ÉTUDES



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

# LES DÉPENSES DES MÉNAGES AUX ÎLES AUSTRALES



Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Australes ont augmenté de 33 % hors inflation, elles atteignent 172 000 F.CFP par mois en moyenne. L'alimentation, les transports, le logement et les transferts d'argent représentent 60 % des dépenses de consommation. Les transferts d'argent représentent 13 % du budget des familles, contre 6 % pour l'ensemble de la Polynésie française. En 2015, la moitié de la population des Australes déclare disposer de moins de 58 000 F.CFP par mois et par unité de consommation, ce seuil est inférieur à celui de l'ensemble de la Polynésie française. L'autoconsommation reste une pratique importante aux Australes : 60 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % pour toute la Polynésie française. Elle constitue une ressource substantielle pour les ménages les plus modestes.

# Aux Australes, l'autoconsommation reste une pratique importante

## La part des transferts d'argent<sup>1</sup> est significativement plus conséquente aux Australes que sur l'ensemble de la Polynésie française

En 2015, la dépense totale des ménages résidant aux Australes atteint 3,6 milliards de F.CFP, soit en moyenne 172 000 F.CFP par mois. En 15 ans, la dépense totale progresse de 33 %, hors inflation<sup>2</sup>. Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation de la population (+ 10 %). La construction de deux aéroports (Raivavae en 2002 et Rimatara en 2006) a également bénéficié aux échanges monétaires.

L'alimentation, les transports, le logement et les transferts d'argent correspondent à plus de la moitié de la dépense totale. Comparé à la moyenne en Polynésie française, les transferts d'argent, l'alimentation et la communication représentent une part plus conséquente dans le budget des ménages. À l'inverse, les transports, les « hôtels, cafés, restaurants » et le « logement et énergies » sont des postes moins représentés. Entre 2000 et 2015, les parts de l'alimentaire et du transport ont diminué respectivement de 5 et 10 points au profit des transferts d'argent et des emprunts qui augmentent respectivement de 10 et 4 points.

La dépense moyenne par unité de consommation (UC) aux Australes correspond à moins de deux tiers de celle de la Polynésie française et au tiers de la dépense en France métropolitaine. Néanmoins, la taille des ménages aux Australes comme sur l'ensemble de la Polynésie française est plus importante qu'en métropole. Au total, la dépense moyenne par ménage aux Australes équivaut à 60 % de la dépense pour l'ensemble de la Polynésie française et 65 % de celle de la France métropolitaine.

Tab.1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GRAND POSTE - ÎLES AUSTRALES

Poste de dépenses	Dépense totale		Dépense moyenne mensuelle par ménage				
	EBF 2015						EBF 2000
	Îles Australes			Polynésie française		Australes	
Unité :	millions de F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	%	
<b>Alimentation</b>	771	36 900	21,5	52 900	18,3	26,4	
Alcool - Tabac	90	4 300	2,5	7 800	2,7	2,0	
Habillement	123	5 900	3,4	8 000	2,8	5,3	
Logement et énergies	437	20 900	12,2	40 700	14,1	13,8	
Équipement du logement	164	7 800	4,6	13 100	4,5	4,1	
Santé	19	900	0,5	3 300	1,1	0,2	
<b>Transports</b>	470	22 500	13,1	46 300	16,0	23,1	
Communication	226	10 800	6,3	13 000	4,5	7,5	
Loisirs et culture	159	7 600	4,4	16 700	5,8	2,2	
Éducation	10	500	0,3	1 900	0,6	0,2	
Hôtellerie, cafés, restauration	129	6 100	3,6	18 600	6,4	2,1	
Autres biens et services	266	12 700	7,4	22 800	7,9	6,7	
<b>Transferts d'argent</b>	458	22 000	12,8	18 000	6,2	3,3	
Remboursements d'emprunts	269	12 900	7,5	26 200	9,0	3,1	
<b>Dépense totale</b>	<b>3 591</b>	<b>171 700</b>	<b>100</b>	<b>289 400</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : ISPF - Études Budget des Familles 2000 et 2015.

Tab.2 - DÉPENSE MOYENNE MENSUELLE

	EBF 2015		EBF 2011
	Îles Australes	Polynésie française	France métropolitaine
Unité : F.CFP			
Par unité de consommation	60 500	104 900	175 000
Par ménage	171 700	289 400	264 000

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

1 : Ils comprennent les aides ou cadeaux à un autre ménage, les taxes et impôts, les cotisations ou dons et l'épargne volontaire.

2 : La dépense mensuelle moyenne en 2000 était de 108 000 F.CFP, soit une hausse de 60 %. L'inflation entre 2000 et 2015 a été de 21 %. L'évolution à prix constants, c'est-à-dire, corrigée de l'augmentation des prix sur la période, est alors de 33 % (1,60/1,21).

## L'alimentation demeure le premier poste de dépenses

### La dépense alimentaire moyenne est plus faible aux Australes qu'en Polynésie française...

Aux Australes, la dépense alimentaire au sens strict, c'est-à-dire hors alcool et repas pris hors domicile, est le premier poste de dépenses des ménages. Elle représente 21 % du budget global des ménages et s'élève à 36 900 F.CFP par mois en moyenne, soit 30 % de moins que sur tout le territoire.

Les viandes et les produits céréaliers sont les deux premiers produits alimentaires les plus achetés. Ils constituent chacun un quart de la dépense alimentaire totale.

Les produits céréaliers sont consommés par toute la population. La boulangerie et la pâtisserie sont les produits les plus achetés tandis que les pâtes, la farine et autres céréales concernent moins de la moitié des ménages. Les viandes sont également achetées par tous les ménages des Australes et particulièrement la charcuterie en conserve. Les viandes de bœuf et de porc, sont achetées par moins d'un quart des ménages.

Tab.3 - RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES AU SENS LARGE DES MÉNAGES AUX ÎLES AUSTRALES EN 2015 (EBF)

Nature de la dépense dont produit	Îles Australes				Polynésie française	
	M o n t a n t		m e n s u e l		m o y e n	
	Total des ménages	Structure 2015	Ménages consommant		Ménages consommant	Structure 2015
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
<b>CÉRÉALES</b>	<b>9 300</b>	<b>25</b>	<b>9 400</b>	<b>99</b>	<b>10 000</b>	<b>19</b>
dont : Boulangerie	3 600		3 900	91	2 800	
Pâtisseries	3 400		3 900	86	4 500	
Riz	1 200		1 800	70	1 100	
Pâtes	400		900	43	500	
Farines et autres	700		1 400	47	1 200	
<b>VIANDES</b>	<b>9 300</b>	<b>25</b>	<b>10 200</b>	<b>91</b>	<b>12 400</b>	<b>24</b>
dont : Bœuf	1 500		5 600	27	3 200	
Porc	200		1 700	12	400	
Volaille	4 200		6 600	65	3 000	
Charcuterie conserve	3 100		4 000	78	5 200	
<b>POISSONS</b>	<b>2 900</b>	<b>8</b>	<b>3 600</b>	<b>81</b>	<b>4 500</b>	<b>9</b>
dont : Poissons du large	600		2 800	21	1 900	
Poissons du lagon	1 400		2 600	51	700	
Fruits de mers et conserves	1 000		1 700	59	2 000	
<b>PRODUITS LACTÉS ET ŒUFS</b>	<b>3 600</b>	<b>10</b>	<b>4 500</b>	<b>79</b>	<b>5 400</b>	<b>10</b>
dont : Lait	1 000		2 100	48	1 200	
Fromages, Yaourts	1 000		2 200	46	2 500	
Beurre	700		1 500	46	600	
Œufs	900		2 300	40	1 000	
<b>HUILES VÉGÉTALES</b>	<b>700</b>	<b>2</b>	<b>1 600</b>	<b>40</b>	<b>700</b>	<b>1</b>
<b>FRUITS</b>	<b>700</b>	<b>2</b>	<b>900</b>	<b>72</b>	<b>2 400</b>	<b>5</b>
<b>LÉGUMES</b>	<b>2 900</b>	<b>8</b>	<b>3 100</b>	<b>92</b>	<b>4 800</b>	<b>9</b>
<b>PRODUITS SUCRÉS</b>	<b>2 200</b>	<b>6</b>	<b>2 900</b>	<b>76</b>	<b>3 000</b>	<b>6</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>2 100</b>	<b>6</b>	<b>2 900</b>	<b>73</b>	<b>3 100</b>	<b>6</b>
dont : Sauces et condiments	1 200		2 000	60	1 800	
<b>BOISSONS SANS ALCOOL</b>	<b>3 300</b>	<b>9</b>	<b>4 200</b>	<b>79</b>	<b>6 400</b>	<b>12</b>
dont : Cafés, thés, cacao	1 100		2 400	44	1 400	
Eaux minérales ou de source	500		2 100	22	1 300	
Boissons gazeuses	900		2 400	38	1 900	
<b>ALIMENTATION AU SENS STRICT</b>	<b>36 900</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53 000</b>	<b>100</b>
<b>ALCOOL</b>	<b>2 400</b>	<b>5</b>	<b>11 200</b>	<b>21</b>	<b>5 000</b>	<b>7</b>
<b>REPAS + BOISSON HORS DOMICILE</b>	<b>5 700</b>	<b>12</b>	<b>8 000</b>	<b>71</b>	<b>16 400</b>	<b>22</b>
<b>ENSEMBLE ALIMENTATION</b>	<b>46 500</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>74 300</b>	

Note de lecture : En 2015, la dépense mensuelle moyenne en bœuf est de 1 500 F.CFP par ménage. Seulement 27 % des ménages en consomment. Pour ces 27 % qui consomment de la viande de bœuf, leur dépense mensuelle moyenne s'élève à 5 600 F.CFP.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Les produits lactés et les œufs représentent 10 % des dépenses alimentaires. Le fromage, les yaourts et les œufs sont les produits pour lesquels les ménages dépensent le plus. Moins de la moitié des ménages achète des œufs.

Les dépenses en boissons non alcoolisées constituent 9 % de la dépense totale alimentaire. Un ménage sur cinq achète de l'eau minérale ou de source en 2015, en lien avec le développement du réseau d'eau potable.

Par rapport à l'ensemble de la Polynésie française, les dépenses en produits céréaliers ont une part plus importante dans la dépense alimentaire au sens strict (25 % contre 19 % pour la Polynésie française). En revanche, les dépenses pour les boissons sans alcool et les fruits sont moins fréquentes qu'en Polynésie française.

En ajoutant les boissons alcoolisées ainsi que les repas pris hors domicile, la dépense alimentaire atteint 46 500 F.CFP par mois et par ménage, soit un quart du budget total des ménages. Ce niveau de dépenses est inférieur à celui de la Polynésie française (74 300 F.CFP).

La part de la dépense pour les boissons alcoolisées est équivalente à celle de la Polynésie française. Un ménage sur cinq fait une dépense pour de l'alcool. La bière, pour les 16 % de ménages qui déclarent en acheter, représente un budget mensuel moyen de 10 600 F.CFP. Le vin correspond à une dépense moyenne de 5 200 F.CFP par mois chez 9 % des ménages.

Enfin les repas et boissons achetés hors domicile constituent une part moindre que celle de l'ensemble de la Polynésie française. Trois quarts des ménages déclarent en consommer pour une dépense moyenne de 8 000 F.CFP par mois.

### ...expliquée notamment par une autoconsommation alimentaire plus importante aux Australes

Aux Australes, l'autoconsommation représente 1,1 milliard de F.CFP et équivaut en moyenne à une ressource monétaire de 51 000 F.CFP par mois et par famille. La part de l'autoconsommation dans la consommation totale diminue en 15 ans, elle atteint 23 % en 2015 contre 27 % en 2000.

Les produits alimentaires au sens strict constituent 87 % de l'autoconsommation tandis que les repas pris hors domicile représentent 10 %. Le reliquat comprend l'autoconsommation de biens divers.

L'autoconsommation alimentaire hors boissons et restauration représente 60 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % sur l'ensemble de la Polynésie française. Les produits de la mer et les fruits sont presque exclusivement autoconsommés. Dans une moindre mesure, les légumes sont également rarement achetés (deux sur trois sont autoconsommés). Les poissons du large, du lagon et les fruits de mer sont les produits les plus consommés.

Tab.4 - AUTOCONSUMMATION ET DÉPENSES PAR POSTE ALIMENTAIRE

	Dépenses mensuelles	Autoconso. valorisée (mensuelle)	Consommation totale mensuelle	Part autoconso.	Ménages concernés
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	%
<b>Produits de la mer</b>	<b>2 900</b>	<b>23 000</b>	<b>26 000</b>	<b>89</b>	<b>81</b>
Poissons du large	600	11 500	12 100	95	21
Poissons du lagon	1 400	7 500	8 900	85	51
Fruits de mer	300	3 600	3 900	94	23
Autres produits de la mer	800	300	1 100	24	48
<b>Fruits</b>	<b>700</b>	<b>9 500</b>	<b>10 200</b>	<b>94</b>	<b>72</b>
<b>Légumes</b>	<b>2 900</b>	<b>5 700</b>	<b>8 600</b>	<b>67</b>	<b>92</b>
Viandes	9 300	4 000	13 300	30	91
Produits alimentaires non définis ailleurs	2 100	900	3 000	29	73
Pains et céréales	9 300	500	9 800	5	99
Laits, fromages et œufs	2 900	100	3 000	4	73
Sucres, confitures, miels, chocolats & confiseries	2 200	100	2 300	4	76
Huiles et graisses	1 300	<100	1 300	1	63
<b>Produits alimentaires</b>	<b>33 500</b>	<b>44 000</b>	<b>77 500</b>	<b>57</b>	<b>100</b>
<b>Polynésie française</b>	<b>46 500</b>	<b>20 700</b>	<b>67 200</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.



Valorisés, les produits de la mer autoconsommés équivalent à une dépense mensuelle de 23 000 F.CFP. Ils sont donc le premier aliment consommé. Les fruits autoconsommés sont valorisés à 9 500 F.CFP par mois contre 700 F.CFP réellement dépensés et deviennent le troisième produit le plus consommé.

Lorsque l'autoconsommation est prise en compte, la consommation alimentaire des ménages des Australes dépasse finalement le niveau moyen de consommation de la Polynésie française (77 500 F.CFP vs 67 200 F.CFP).

Tab.5 - TOP 20 DES PRODUITS ALIMENTAIRES LES PLUS CONSOMMÉS (AVEC AUTOCONSUMMATION)

Unité :	Dépense mensuelle moyenne par ménage	Part de l'autoconsommation
	F.CFP 2015	%
Autres poissons du lagon frais (Para'i, Puhi miti, Nanue, Fai...)	5 900	83
Autres poissons du large frais (Paru, Papio, Thazard etc...)	5 800	96
Bananes fraîches	4 900	100
Cuisses de poulet surgelées en emballage carton	4 000	5
Taro	3 700	94
Baguette	3 400	3
Thon rouge frais	3 200	99
Autres fruits de mer frais	3 200	100
Viande de porc	2 800	97
Corned beef ou punu puatoro (local ou importé)	1 300	3
Poisson du large	1 200	99
Perroquets frais	1 200	98
Riz blanc non parfumé	1 200	4
Firi firi	1 100	11
Noix de coco	1 100	99
Licornes fraîches (Ume, Herepoti, Maito...)	1 000	95
Œufs moyens	1 000	9
Thon blanc frais (A'ahi tari'a)	1 000	91
Sucre en poudre blanc ou brun	900	8
Biscuits type SAO	700	5

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

## Le transport a une part du budget plus faible mais il reste le deuxième poste de dépenses

Les dépenses de **transport** représentent en moyenne 13,1 % du budget des familles des Australes, soit 23 000 F.CFP par mois. Alors que ce poste passe de la troisième à la seconde place pour l'ensemble de la Polynésie française, aux Australes, malgré un poids en nette baisse entre 2000 et 2015, le transport reste le second poste budgétaire. Les dépenses s'élèvent à **22 500 F.CFP** par mois en moyenne et par ménage (deux fois moins que sur la Polynésie française) et représentent 18 % du budget non alimentaire. Hors achat de véhicule, elles représentent 17 000 F.CFP par mois et par ménage (24 300 F.CFP en Polynésie française) et concernent 61 % des ménages. En 2015, 5 % des ménages ont acheté une voiture pour un montant moyen de 105 000 F.CFP par mois contre 11 % des ménages et une dépense moyenne mensuelle de 187 000 F.CFP sur l'ensemble de la Polynésie française).

Par ailleurs, le budget mensuel moyen pour un **service de transport** est de 8 000 F.CFP. Rapportée aux seuls ménages qui les utilisent, soit 40 %, la dépense s'élève à 20 000 F.CFP par mois. Le transport inter-îles constitue la part la plus importante de ces services. Les dépenses atteignent 6 600 F.CFP en moyenne par mois et par ménage et 19 000 F.CFP pour les 35 % de ménages utilisateurs.

## L'ensemble des dépenses liées à l'habitation représente un quart du budget des ménages

Les dépenses de **logement et énergie** représentent en moyenne 12,2 % du budget des familles des Australes, soit 21 000 F.CFP.

L'ensemble des dépenses liées à l'habitation, y compris les dépenses d'équipement et les emprunts immobiliers, atteignent 40 000 F.CFP par mois en moyenne en 2015 et constituent un quart du budget des familles. Ces dépenses sont inférieures de moitié à celles de toute la Polynésie française.

Pour les 6 % des ménages locataires, le loyer moyen est de 52 000 F.CFP contre 18 % des ménages et 78 000 F.CFP de loyer pour l'ensemble de la Polynésie française.

En revanche pour les 8 % des ménages ayant contracté un emprunt bancaire, les mensualités s'élèvent à 126 500 F.CFP en moyenne (contre 16 % et 136 000 F.CFP en Polynésie française). Par ailleurs, 85 % des ménages sont propriétaires de leur logement et 9 % sont logés gratuitement.

La quasi-totalité des ménages dispose d'électricité et de gaz. L'électricité constitue néanmoins 70 % de la dépense énergétique. La dépense moyenne par ménage s'élève à 7 500 F.CFP pour l'électricité contre 3 000 F.CFP pour le gaz. En comparaison, sur l'ensemble de la Polynésie française, la dépense mensuelle en électricité est de 11 500 F.CFP en moyenne.

## Des ménages solidaires

Les transferts d'argent sans contrepartie représentent 12,8 % du budget des ménages (contre 6,2 % sur l'ensemble de la Polynésie française) et concernent presque tous les ménages. Le montant mensuel moyen dépensé par ménage est de 22 000 F.CFP. Les aides ou cadeaux à un autre ménage sont pratiqués par six ménages sur dix contre quatre sur dix sur l'ensemble de la Polynésie française. Le montant moyen par ménage s'élève à 11 300 F.CFP par mois. Le don est également davantage usité aux Australes (60 % contre 28 % sur l'ensemble de la Polynésie française). Les associations religieuses perçoivent des dons d'un tiers des familles. Un tiers d'entre elles donne à la collecte de mai (culte protestant).

Tab.6 - RÉPARTITION DES DÉPENSES NON ALIMENTAIRES

Nature de la dépense dont produit	Îles Australes				Polynésie française	
	M o n t a n t		m e n s u e l		m o y e n	
	Total des ménages	Structure 2015	Ménages consommant		Total des ménages	Structure 2015
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
<b>HABILLEMENT</b>	<b>5 900</b>	<b>5</b>	<b>9 000</b>	<b>65</b>	<b>8 000</b>	<b>4</b>
dont : Vêtements hommes	1 400		5 800	25	1 700	
Vêtements femmes	1 400		4 800	30	2 400	
Vêtements enfants	1 600		4 600	33	1 900	
Chaussures	1 000		2 700	35	1 600	
<b>HABITATION</b>	<b>28 700</b>	<b>23</b>	<b>29 000</b>	<b>99</b>	<b>53 900</b>	<b>25</b>
dont : Loyers	3 000		52 100	6	14 000	
Électricité	7 500		7 800	95	11 400	
Gaz	3 000		3 100	98	2 200	
Meubles	1 600		20 600	8	1 300	
Gros électroménager	1 000		7 000	15	1 400	
Produit d'entretien	2 800		11 000	26	3 500	
Entretien et réparations	1 200		11 100	11	5 800	
Gros travaux	1 200		16 700	7	3 200	
<b>HYGIÈNE - SANTÉ</b>	<b>2 900</b>	<b>2</b>	<b>4 100</b>	<b>70</b>	<b>8 100</b>	<b>4</b>
dont : Produit de toilette	1 900		3 300	58	3 400	
<b>TRANSPORT</b>	<b>22 500</b>	<b>18</b>	<b>35 000</b>	<b>35</b>	<b>46 300</b>	<b>22</b>
dont : Achat automobiles	5 200		105 600	5	21 200	
Carburant	6 000		17 700	34	10 300	
Entretien et réparations	2 800		12 200	23	4 500	
Transport aérien International	700		24 000	3	5 000	
Transport aérien Inter île	6 600		19 000	35	2 400	
Transport maritime	600		9 500	6	1 000	
<b>COMMUNICATION</b>	<b>10 800</b>	<b>9</b>	<b>11 700</b>	<b>92</b>	<b>13 000</b>	<b>6</b>
Connexion à internet	1 600		5 700	28	3 400	
<b>ÉDUCATION - LOISIRS</b>	<b>8 000</b>	<b>6</b>	<b>14 000</b>	<b>57</b>	<b>23 600</b>	<b>9</b>
<b>ASSURANCES</b>	<b>8 600</b>	<b>7</b>	<b>11 500</b>	<b>75</b>	<b>12 700</b>	<b>6</b>
<b>TRANSFERTS</b>	<b>21 900</b>	<b>18</b>	<b>25 500</b>	<b>86</b>	<b>18 000</b>	<b>8</b>
dont : Aides, cadeaux à un autre ménage	11 200	-	20 100	56	8 700	-
Cotisations, dons	5 200	-	7 300	72	2 000	-
Autres transferts	5 500	-	16 300	34	7 300	-
<b>PRÊTS ET REMBOURSEMENT D'EMPRUNT</b>	<b>12 900</b>	<b>10</b>	<b>50 500</b>	<b>25</b>	<b>26 200</b>	<b>12</b>
dont : Emprunts immobiliers	10 000	-	126 500	8	21 900	-
<b>AUTRES BIENS ET SERVICES</b>	<b>2 800</b>	<b>2</b>	-	-	<b>5 400</b>	<b>2</b>
<b>ENSEMBLE NON ALIMENTAIRE</b>	<b>125 000</b>	<b>100</b>	-	-	<b>215 200</b>	<b>100</b>

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

## La moitié de la population des Australes déclare avoir un revenu mensuel inférieur à 58 000 F.CFP

En 2015, le niveau de vie médian des habitants des Australes est inférieur d'un tiers au niveau de vie médian de l'ensemble de la Polynésie française. Les ressources monétaires dont dispose la moitié des individus sont inférieures à 58 000 F.CFP. Le revenu moyen par unité de consommation (UC) est de 83 000 F.CFP. Il progresse de 4 % par rapport à l'année 2000 en francs courants, mais compte tenu de l'augmentation des prix entre 2000 et 2015, il diminue en terme réel de 14 %.

Les inégalités monétaires sont marquées par des revenus particulièrement faibles pour les ménages les plus modestes. Les 20 % les plus modestes de la population déclarent disposer de moins de 25 000 F.CFP par mois et par UC, soit en moyenne, un revenu dans ce quintile, de 17 000 F.CFP par mois. L'autoconsommation apparaît comme un moyen de subsistance pour les ménages les plus modestes. En effet, les 20 % les plus modestes autoconsommant l'équivalent de 15 000 F.CFP par mois et par UC en produits alimentaires, doublant ainsi leurs « ressources » mensuelles.

Tab.7 - SEUILS DE NIVEAU DE VIE PAR QUINTILE

	Îles Australes	Polynésie française	France métropolitaine 2011
Unité : F.CFP			
Quintile 1	25 000	47 000	126 000
Quintile 2	43 000	74 000	170 000
Niveau de vie médian	58 000	91 000	192 000
Quintile 3	67 000	116 000	217 000
Quintile 4	110 000	198 000	286 000
Rapport Q4 / Q1	4,5	4,2	2,3
Rapport Q4 / médiane	1,9	2,2	1,5
Rapport médiane / Q1	2,4	1,9	1,5
Seuil de bas revenus	35 000	55 000	115 000
% en dessous du seuil de bas revenus	32	26	16
% bas revenus /seuil France	81		

**Note de lecture :** Les quintiles indiquent des seuils de revenus partageant la population en 5 groupes de taille identique. Dans la classe Q1, on trouve les 20 % des individus ayant le plus faible niveau de revenu. Le niveau de vie médian partage la population en deux. Aux Australes, les 20 % les plus aisés (>Q4) ont un niveau de vie 4,5 fois supérieur aux 20 % les plus modestes (<Q1). Le seuil de bas revenu correspond à 60 % du revenu médian. 81 % de la population des Australes vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenu de la métropole qui est de 115 000 F.CFP/mois/UC.

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Tab.8 - RESSOURCE MOYENNE MENSUELLE

	EBF 2015		EBF 2011
	Îles Australes	Polynésie française	France métropolitaine
Unité : F.CFP			
Par unité de consommation	83 000	145 000	230 000
Par ménage	236 000	399 000	358 000

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

## Les ménages les plus aisés dépensent sept fois plus par mois et par unité de consommation que les plus modestes

Aux Australes, les 20 % de la population les plus modestes, c'est-à-dire ayant un niveau de vie inférieur à 25 000 F.CFP par mois, dépensent en moyenne 21 000 F.CFP par mois et par unité de consommation (UC) tandis que les 20 % de la population les plus aisés, c'est-à-dire ayant un revenu supérieur à 110 000 F.CFP par mois, dépensent 150 000 F.CFP par mois et par UC. Ils dépensent donc sept fois plus en valeur.



Quand le niveau de vie augmente, la taille du ménage et les écarts de dépenses entre les classes diminuent. En moyenne, pour les familles les plus modestes, composées de 3,2 UC, la dépense mensuelle s'élève à 66 000 F.CFP par ménage alors que les familles les plus aisées, constituées de 2,3 UC, dépensent 346 000 F.CFP en moyenne par mois. Ces dernières dépensent cinq fois plus que les plus défavorisées.

L'alimentation reste le premier poste de dépenses mais son poids dans la dépense totale diminue avec le niveau de vie. Les 20 % les plus modestes y consacrent un tiers de leur budget global quand la classe intermédiaire (60 % de la population) y consacre 30 %. À l'opposé, les familles les plus aisées n'y consacrent que 15 % de leur budget global. Elles effectuent aussi davantage de transferts d'argent sans contrepartie (17 % contre 9 % pour les autres), et consacrent une part plus importante aux remboursements d'emprunts et prêts d'argent et à l'équipement du logement.

Tab.9 - DÉPENSES MOYENNES MENSUELLES PAR UC SELON LE NIVEAU DE VIE

Niveaux de vie	20 % de la population		60 % de la population		20 % de la population	
	< 25 000 F.CFP		entre 25 000 et 110 000 F.CFP		> 110 000 F.CFP	
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
Alimentation et boissons non						
alcoolisées	7 200	34	11 700	27	22 400	15
Autoconso alimentaire	14 700	-	14 600	-	19 000	-
<b>Dépenses de conso alim totales</b>	<b>22 000</b>	-	<b>26 300</b>	-	<b>41 500</b>	-
Boissons alcoolisées, tabacs et						
stupéfiants	300	1	1 300	3	3 400	2
Habillement	800	4	1 500	3	5 000	3
Logement	3 200	15	5 700	13	16 400	11
Équipement du logement	500	2	1 800	4	8 000	5
Santé*	<100	0	200	1	900	1
Transports	2 400	12	6 000	14	19 000	13
Communication	1 200	6	3 100	7	8 400	6
Loisirs et culture	400	2	2 200	5	6 300	4
Éducation	<100	0	100	0	300	0
Hôtellerie, cafés, restauration	1 300	6	1 700	4	4 500	3
Autres biens et services	1 700	8	2 900	7	12 000	8
Transfert d'argent	1 700	8	4 000	9	24 800	17
Autres sorties d'argent ou						
décaissements	400	2	1 300	3	18 400	12
<b>Dépenses totales hors autoconso</b>	<b>21 000</b>	<b>100</b>	<b>43 500</b>	<b>100</b>	<b>150 000</b>	<b>100</b>
<b>Consommation totale</b>	<b>35 800</b>		<b>58 000</b>		<b>169 000</b>	
Nombre d'UC / ménage	3,2		3,0		2,3	
Nombre de ménages	311		999		433	

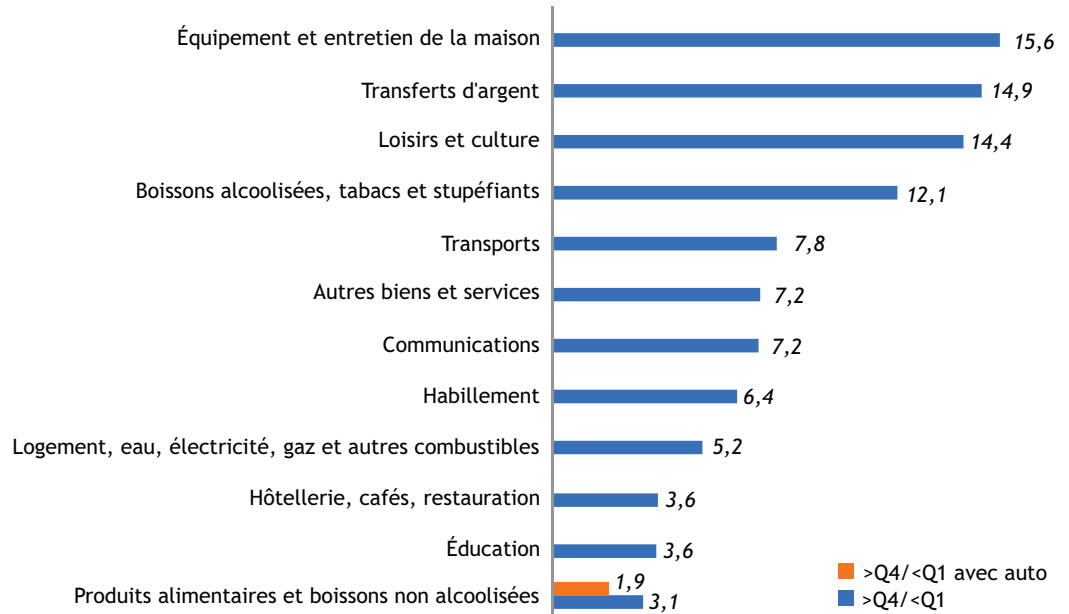
\* ce poste correspond aux dépenses restant à la charge des ménages (hors remboursements, gratuité des soins, ...)

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

L'observation des écarts de dépenses entre le premier et le dernier quintile montre que les dépenses en alimentation au sens strict, en éducation et en hôtellerie, café, restauration sont celles qui diffèrent le moins. Les écarts sont de l'ordre de trois à quatre.

Pour la dépense alimentaire, si l'on prend en compte l'autoconsommation, le rapport diminue à deux. En effet, le poids de l'autoconsommation alimentaire est plus important dans les familles les plus modestes. Il représente 67 % de la dépense alimentaire totale contre 46 % pour les familles les plus aisées. ■

**ÉCARTS DE DÉPENSES PAR PRODUIT ENTRE LES 20 % DE LA POPULATION LES PLUS AISÉS ET LES 20 % DE LA POPULATION LES PLUS MODESTES**



Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

### DÉFINITIONS

- **Le ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans le même quartier), partageant les mêmes repas et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Ils reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé Chef de Ménage. La notion de « chef de ménage » est déclarative et ne résulte pas d'un traitement spécifique a posteriori, reposant sur des critères socio-économiques, comme il est procédé lors des recensements de la population. Le concept de ménage économique utilisé ici diffère de celui du recensement de la population.
  - **Les unités de consommation (UC)** sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque personne du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres membres adultes de plus de 15 ans et 0,5 pour les moins de 15 ans. Cette notion d'unité de consommation a pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et permettre des comparaisons internationales.
  - **La dépense totale** des ménages s'entend comme une consommation marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Elle englobe toutes les sorties monétaires regroupées en 15 grandes divisions de dépenses selon la norme COICOP de l'ONU. Les achats à crédit de biens matériels sont enregistrés au comptant le jour de l'achat. Pour cette raison et afin d'éviter des doubles-comptes, seuls les intérêts sont comptabilisés. En revanche, les remboursements d'emprunts immobiliers sont intégralement enregistrés dans la dépense totale.
  - **Les dépenses de consommation** regroupent tous les achats de biens, produits et services destinés à la consommation des ménages (fonctions 01 à 12) ; les dépenses d'investissement en sont exclues.
  - **L'autoconsommation** est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage. Elle correspond aux fruits et légumes récoltés ou cueillis ; animaux élevés pour leur viande ou leurs œufs ; poissons pêchés, gibier chassé ; prélèvements sur stock concernant les ménages qui ont un commerce ou une exploitation agricole ; cadeaux offerts aux ménages.
- Les produits autoconsommés sont considérés à la fois comme une dépense et une ressource pour le ménage et sont évalués au prix du marché au moment de l'enquête.
- **Les transferts en nature** désignent exclusivement les biens ou produits achetés par les ménages pour être offerts à d'autres ménages.
  - **Le seuil de pauvreté relative monétaire** correspond à la moitié du revenu médian par Unité de Consommation.

### CHAMP DE L'ENQUÊTE

Étude réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 3 792 logements de ménages résidant en Polynésie française.

Ces logements ont été tirés au sort dans la base du Recensement de la Population 2012, dans les vingt îles les plus peuplées.

À Tahiti et Moorea, le tirage au sort des logements a été effectué à deux degrés : tirage en premier lieu de 144 quartiers puis dans chacun d'eux, d'un nombre fixe de 8 logements pour la partie urbaine de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea). Pour le reste de l'île et à Moorea, 96 quartiers répartis sur cette zone ont été tirés, puis dans chacun d'eux, 9 logements. Dans les autres archipels, le tirage aléatoire a été fait directement dans la base logement du recensement de 2012 pour les îles sélectionnées.

Zone d'étude (Strate)	Nombre de logements tirés	Nombre de ménages retenus (1)	Taux de sondage (2)
Tahiti - urbain	1 152	1 169	1 / 31
Îles Du Vent - rural	864	867	1 / 21
Îles Sous-Le-Vent	576	580	1 / 17
Îles Marquises	384	381	1 / 7
Îles Australes	384	377	1 / 5
Îles Tuamotu-Gambier	432	445	1 / 11
<b>POLYNÉSIE FRANÇAISE</b>	<b>3 792</b>	<b>3 819</b>	<b>1 / 19</b>

(1) Un logement peut abriter plusieurs ménages distincts.

(2) Il s'agit du nombre de logements enquêtés par rapport au nombre de résidences principales recensées au RP2012.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

### PÉRIODE DE COLLECTE

La collecte des informations s'est déroulée sur une année entière du 3 novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Une interruption de trois semaines a été opérée pour les fêtes de la fin de l'année 2014. Les dépenses concernant cette période ont été néanmoins enregistrées postérieurement.

### MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte a été découpée en 16 périodes de trois semaines chacune, appelées « vagues ». À chaque vague, 237 familles différentes ont été visitées, cinq fois, pour enregistrer leurs dépenses passées (12 derniers mois) et présentes (durant 14 jours) sur l'ensemble des postes budgétaires. Chaque dossier d'enquête était composé de 23 questionnaires distincts.

### ORGANISATION DE LA COLLECTE

52 agents (contrôleurs, enquêteurs, opérateurs de saisie) ont été recrutés pour la collecte et la saisie des données de l'enquête. Les 14 équipes ont été encadrées par sept superviseurs, responsables de la collecte pour une zone géographique donnée.

# Aux Australes, l'autoconsommation reste une pratique importante

Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Australes ont augmenté de 33 % hors inflation, elles atteignent 172 000 F.CFP par mois en moyenne. L'alimentation, les transports, le logement et les transferts d'argent représentent 60 % des dépenses de consommation. Les transferts d'argent représentent 13 % du budget des familles, contre 6 % pour l'ensemble de la Polynésie française. En 2015, la moitié de la population des Australes déclare disposer de moins de 58 000 F.CFP par mois et par unité de consommation, ce seuil est inférieur à celui de l'ensemble de la Polynésie française. L'autoconsommation reste une pratique importante aux Australes : 60 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % pour toute la Polynésie française. Elle constitue une ressource substantielle pour les ménages les plus modestes.■

33 %

C'est la progression des dépenses des ménages aux Australes entre 2000 et 2015.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)

